Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 28 (1927-1928)

Artikel: Résumé historique de l'étude des traditions populaires et de la maison rurale dans le canton de Genève

Autor: Deonna, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-112643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Résumé historique de l'étude des traditions populaires et de la maison rurale dans le canton de Genève

par W. Deonna.

L'érudit genevois est de préférence historien. Déchiffrer un document d'archives, feuilleter les papiers de famille, fixer un point controversé, démêler les nombreux fils d'une généalogie, et reconstituer ainsi notre histoire politique et économique, a toujours plu et plaît encore à son esprit précis, soucieux du fait bien contrôlé une fois pour toutes. Aussi de bonne heure Genève a-t-elle trouvé ses historiographes.

Il est une autre histoire, moins officielle que celle de nos Conseils et de nos institutions, plus humble, mais parfois plus riche en sève, plus fertile en imagination et en libre fantaisie, celle des croyances et des usages populaires. Ces traditions ont survécu ou ont disparu, sans attirer chez nous pendant longtemps plus que la curiosité de quelques-uns, sans être systématiquement recherchées pour qu'elles soient sauvées de l'oubli.

* * *

Ce n'est que dans la première moitié du XIXe siècle que l'intérêt des érudits commence à s'éveiller. En 1839, Ed. Mallet et Rilliet présentent à la Société d'histoire et d'archéologie une communication sur «la nécessité de dresser un catalogue des monuments historiques du canton de Genève, et de *noter les traditions locales*» [1]). En 1840, puis en 1843, G. Mallet lui signale des «Recherches à faire dans les papiers de famille et dans les archives privées *sur les anciennes moeurs locales*» [2]). En 1856, F. Troyon rappelle aux archéologues que les *superstitions populaires* sont les vestiges des traditions païennes, et qu'elles méritent pour cette raison d'être re-

[1]) Mémorial de la Société d'Histoire, 1889, p. 31. — [2]) G. Mallet, *Des recherches à faire dans les papiers de famille et dans les archives privées sur les anciennes moeurs locales,* comm. Soc. Hist., 1840; Mémorial, 1889, p. 37—38; id., *De l'importance des papiers de famille pour l'histoire des moeurs et de la vie morale et intellectuelle à Genève*, comm. Soc. Hist., 1843; Mémorial, p. 57.

levées par eux[1]). Ces notions se répandent de plus en plus, si bien qu'en 1866 divers érudits songent à réunir les renseignements de ce genre, et adressent à ceux qui leur paraissent susceptibles de leur répondre un *questionnaire* dont une lettre de Fr. Amiel fait mention, document qui nous a été aimablement communiqué par M. P. Martin, archiviste de l'Etat de Genève[2]):

Genève, octobre 1866.

Monsieur et ami,

Il y a eu six mois environ que vous avez reçu par M. Menn certaine circulaire scientifique contenant une trentaine de questions, concernant les moeurs, coutumes et usages particuliers de notre zone géographique, superstitions villageoises, diableries traditionnelles, curiosités rustiques, marottes tombées en désuétude, etc. Vous devez savoir ce que je veux dire et vous avez certainement moyen de retrouver cette feuille.

M. le prof. Adolphe Pictet tiendrait spécialement à posséder des renseignements sur ce sujet et je me suis laissé dire que vous aviez ou pouviez en avoir.

Seriez-vous donc assez bon, comme collègue à l'Institut, comme agronome et observateur, pour reprendre le questionnaire susdit, et pour m'envoyer (sous leur n° d'ordre) les quelques détails caractéristiques que vous pourriez avoir recuillis?

Je serais d'autant plus heureux d'en recevoir de votre main que deux autres à qui je me suis également adressé, n'ont rien su trouver dans leur district.

Vous savez que ces détails seront rassemblés dans un ouvrage étendu, qui doit conserver le souvenir des créations populaires que le nivellement moderne aura bientôt fait disparaitre du sol européen.

Agréez les sentiments affectueux de votre tout dévoué

H. Fréd. Amiel
2 R. des Chanoines.

P. S. La réponse presse maintenant un peu.

Nous ignorons quel était ce questionnaire, quels furent les résultats de cette enquête, et quel est l'ouvrage consacré aux traditions populaires de notre canton auquel fait allusion la lettre du penseur genevois.

* * *

---

[1]) F. Troyon, *L'étude de l'archéologie au point de vue historique et l'importance des traditions populaires, envisagées comme vestiges des traditions païennes,* comm. Soc. Hist., 1856; cf. Mémorial, p. 108. — [2]) Ce questionnaire, autant qu'il en résulte de la lettre d'Amiel, a dû émaner de l'Institut national genevois. M. Ch. Menn, sculpteur, qui l'a envoyé, est en effet bibliothécaire-adjoint de l'Institut pendant les années 1865—66, et Fr. Amiel en a été en 1864 le président de la section de littérature. D'autre part Adolphe Pictet est membre de l'Institut et présente en cette qualité divers rapports. Nous n'avons toutefois pas trouvé la mention de ce questionnaire dans le Bulletin de l'Institut national genevois.

On ne trouve que peu de faits à glaner chez les auteurs locaux du XIXe siècle, historiens ou littérateurs. GRENUS, dans ses extraits des Registres des Conseils [1]; GAUDY-LE-FORT, dans ses esquisses [2]) et ses promenades historiques [3]); GALIFFE, dans sa Genève historique et archéologique [4]), signalent incidemment quelques usages et superstitions, que dit ce dernier, « on peut regretter de voir tomber en désuétude, tels que les chants et les danses des blanches épouses de mai, la promenade pittoresque de « l'homme feuillu », les feux de joie qu'on avait coutume d'allumer sur les lieux élevés à la Saint Jean d'été, etc. » [5]). Dans son ouvrage sur la Haute-Savoie avant les Romains, REVON recueille diverses croyances relatives aux monuments mégalithiques de Genève, parfois de notre canton [6]), et l'on pourrait citer d'autres archéologues qui ont porté leur attention sur ces traditions attachées aux blocs de pierre bruts ou taillés.

Voici que BLAVIGNAC consacre tout un volume, l'« *Emprô genevois* », aux jeux, aux chansons, aux usages populaires [7]), parsème de renseignements précieux ses autres ouvrages, ses « *Etudes sur Genève* » [8]), son histoire de « *La cloche* » [9]), son « *Histoire des enseignes d'hôtellerie, d'auberges et de cabarets* » [10]), ses recherches sur les proverbes et le parler genevois [11]), ou sur des talismans [12]). D'une grande érudition, mais manquant de sens critique, le jugement faussé par sa haine du protestantisme, écrivant à une époque où la bibliographie du

[1]) GRENUS, *Fragments historiques sur Genève avant la Réformation,* 1823; id., *Fragments biographiques et historiques sur Genève* (1535—1792) 1815. Sur GRENUS, Mém. Soc. Hist., VIII, 1852, p. 22. — [2]) GAUDY-LE FORT, *Esquisses genevoises*, 1829. — [3]) GAUDY-LE FORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève*, 1er éd. 1841; 2e éd. 1849; éd. Gardy, 1901; sur GAUDY-LE FORT, Mém. Soc. Hist., VIII, 1852, p. 33 sq. — [4]) GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, 1869; supplément, 1872. Cf. table, s. v. Superstitions, et chap., V, moeurs, p. 275. — [5]) GALIFFE, *op. l.*, suppl., p. 15. — [6]) REVON, *La Haute Savoie avant les Romains*, 1878. — [7]) BLAVIGNAC, *L'Empro genevois, études ethnographiques,* 1870, 2e éd., 1875. Cf. E. DUNANT, *Une ancienne formule genevoise, l'Empro*, Chanteclair, Genève, 14 mars 1912. — Plat d'étain, avec collégiens jouant à l'emprô, XVIII s., ancienne collection STROEHLIN; cf. Archives suisses des trad. populaires, 13, 1909, p. 157. — [8]) BLAVIGNAC, *Etudes sur Genève*, 1872. — [9]) BLAVIGNAC, *La Cloche*, 1877. — [10]) BLAVIGNAC, *Histoire des enseignes d'hôtellerie, d'auberges et de cabarets*, 1878. — [11]) BLAVIGNAC, *Les proverbes genevois et les idiotismes figurés en usage dans le territoire de la Ville et République de Genève.* — [12]) BLAVIGNAC, *D'un anneau talismanique trouvé près de Genève*, comm. Soc. Hist., 1849; Mém. 1889, p. 77; Mém. Soc. Hist., VII, 1849, p. 160.

folklore était encore peu abondante, où cette recherche était encore plus littéraire que scientifique, Blavignac n'en a pas moins eu le mérite d'être à Genève le premier qui se soit intéressé à ces problèmes, non pas incidemment et par simple curiosité, comme avant lui, mais pour eux-mêmes, pour leur valeur de documents humains, et le sous-titre de son «Emprô genevois» est significatif: «Etudes ethnographiques» [1]. Il a certainement contribué à en faire mieux comprendre l'intérêt, et son exemple a suscité des travaux qui deviennent de plus en plus nombreux et plus spécialisés que jadis.

* * *

Parmi nos érudits, certains s'attachent à l'étude des *mœurs locales*, plus citadines que rurales et populaires: Sordet [2], Cherbuliez [3], Du Bois Melly [4], L. Dufour [5], E. Ritter [6]; d'autres, Gaberel [7], l'abbé Fleury [8], Roget [9], Rivoire [10], le Dr. Ladame [11], aux procès de *sorcellerie*, à la croyance au *diable* et aux puissances surnaturelles; d'autres s'intéressent à

[1]) Sur Blavignac, étude de l'abbé Fleury, in *La Cloche.* — [2]) Sordet, *Les abbayes ou Sociétés laïques de Genève.* Mém. Soc. Hist., IV, 1845, p. 1 sq. — [3]) J. Cherbuliez, *Genève, ses institutions, ses moeurs,* 1868. — [4]) Du Bois Melly, *Les moeurs genevoises de 1700 à 1760,* 1875; *Les souvenirs de Jacques Guérin à Genève et la société genevoise de 1815 à 1830,* 1869; *Des usages funèbres et des cimetiéres à Genève au siècle passé,* 1888; *La visite du logis le jour de l'an 1587. Etrennes aux anciens Genevois.* Journal de Genève, 2 janvier 1887. Ses romans historiques, *Mémoires d'un fugitif* (1686), 1877; *Eve de la Pasle, épisode de la guerre de Genève (1589—1590),* 1886; 2e éd. 1909; *Dragonette Cerisier (Genève 1513—1519),* 1899; *L'Amour et la Peste (1624—1637),* 1892; *Ceux de Genève (1601—1602),* 1897; *La Pastoure, histoire du temps de Calvin (Genève 1536—1538),* 1904. Cf. encore ses *Chateaux, manoirs et monastères des environs de Genève,* 1889—1900; sur Du Bois-Melly, Bull. Soc. Hist., II, 1908, p. 2 sq. bibliog.; Patrie Suisse, III, 1896, p. 289; XII, 1905, p. 164. — [5]) L. Dufour, *Moeurs et coutumes au XVIIIe siècle,* Mém. Soc. Hist., XX, 1879—88, p. 287, 302; id., *La mère Royaume et sa marmite,* 1880; id. *L'ancienne Genève* (1535—1798), 1909. — [6]) E. Ritter, *Moeurs genevoises,* Archives suisses des traditions populaires, I, 1897, p. 74; id., *Fiançailles et mariages dans le bon vieux temps,* Etrennes chrétiennes, 14, 1887, p. 167; comm. Soc. Hist. 1886; Mém. Soc. Hist., XXIII, 1888—94, p. 206. — [7]) J. Gaberel, *Les procès de sorcellerie dans les environs de Genève au XVIIe siècle,* comm. Soc. Hist., 1855; *Mémorial,* p. 103. — [8]) L'abbé Fleury, *Les sorciers à Genève,* Courrier de Genève, 1869, 2, 6, 9, 11, 13, 16, 18 mars. — [9]) A. Roget, *Des procès de sorcellerie à Genève avant la Réformation,* comm. Soc. Hist. 1869; Mémorial, p. 164. — [10]) E. Rivoire, *Questions posées dans un procès de sorcellerie en 1566,* comm. Soc. Hist. 1887; Mémorial, p. 242; Mém. Soc. Hist., XXIII, 1888—94, p. 211. — [11]) Dr. Ladame, *Les mandragores ou diables familiers à Genève au XVe et au XVIIe siècles,* Mém. Soc. Hist., XXIII, 1888—94, p. 237 sq.; *Les possédés et les démoniaques à Genève au XVIIIe siècle,* Etrennes chrétiennes, 1892, p. 156; *Procès*

la *peste* et à l'épouvante qu'elle suscitait[1]; d'autres encore à des *talismans*[2]. Ce sont quelques études sur le *langage*[3], les *moeurs et les cris de la rue*[4], les *chansons populaires*[5], la *vie écolière*[6]. A M. H. Mercier nous devons des articles d'une belle tenue scientifique, en particulier sur les *jeux d'enfants*[7], les *sobriquets*[8], etc.[9]. M. E. Ritter parle des épouses du mois de Mai[10], des feux de la mi-été[11]; M. A. Roget du gâteau des Rois[12].

---

criminel de la dernière sorcière brûlée à Genève, 16 avril 1652, Paris, 1888; cf. Nangis, *La dernière sorcière brûlée à Genève*, Semaine littéraire, X, 1902, p. 186. — [1]) E. Revilliod, *Les semeurs de peste à Genève*, Patrie suisse, IV, 1897, p. 75; cf. *Mém. Soc. Hist.*, III, 1844, p. 330; Blavignac, *Empro*, p. 351; Galiffe, *suppl.*, p. 139. — [2]) cf. Blavignac, ci-dessus; E. Demole, *Une amulette d'archer*, Rev. suisse de Numismatique, XXI, p. 61; mes articles, voir plus loin. — [3]) Voir plus haut, Blavignac; Gaudy-Le Fort, *Glossaire genevois ou recueil étymologique de termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville*, 1820; 2e éd. 1827; id., *Promenades historiques dans le canton de Genève avec des recherches sur les noms propres et les noms locaux du pays*, 1841, 2e éd. 1849; éd. Gardy, 1901; id., *Fables et contes*, 1831; Humbert, *Nouveau glossaire genevois*, 1852; Blavignac, *Glossaire genevois, avec supplément séparé contenant les Erotica verba;* E. Ritter, *Recherches sur le patois genevois*, Mém. Soc. Hist. XIX, 1877, p. 41; id., *Le parler genevois*, Etrennes chrétiennes, 1878, p. 221. Cf. actuellement *Glossaire des patois de la suisse romande*, en cours de publication, et son *Bulletin*. — [4]) J. Jeanjaquet, *Les cris de Genève*, Bull. du Glossaire des patois de la Suisse romande, II, 1913, p. 85 sq.; Ch. Roumieux, *Souvenirs humoristiques et moeurs populaires genevoises de 1830—1845*, 1899; id., *Joyeusetés genevoises et célébrités de la rue*, 1830—1860, 1898; id., *Mémoires de mon glin-glin, suivis de la francmaçonnerie à Genève*, 1901; id., *Les mystères du Nouvel-An à Genève*; M. Suès-Ducommun, *Souvenirs de vieux types genevois*. — [5]) Jeanjaquet, *La vilyè, chanson populaire en patois d'Hermance (Genève)*, Bull. du glossaire, 1911, 9, 57; les études sur les chansons de l'Escalade, etc. — [6]) Mme Cuchet-Albaret, *Mon beau château*, Genève, 1921; E. Bodmer, «*Emprôs*», *Anzahlreime der französischen Schweiz*, Halle a. Saale, 1923; Ph. Monnier, *Le livre de Blaise*, 1904; Violette, *Tabliers bleus, tabliers noirs*, 1923; cf. *Au bon temps de jadis. Croquis et récits de la vie écoliére, pages d'auteurs suisses romands* (Monnier, Vallette, Rod, etc.), choisies à l'usage des écoles, par Hœsli, Zurich, 1922. — [7]) H. Mercier, *Jeux populaires d'enfants à Genève, La Corde*, Archives suisses des traditions populaires, XX, 1916, p. 230; id., *Traditions populaires genevoises*, Nos Centenaires, 1914, p. 441. — [8]) H. Mercier, *Sobriquets nationaux et internationaux*, Archives suisses des traditions populaires, XXII, 1918—19, p. 209. — [9]) H. Mercier, *La Suisse, Les traditions populaires* in *La Suisse en sept conférences*, 1910. [10]) E. Ritter, *Moeurs genevoises. Epouses du mois de mai*, Archives suisses des traditions populaires, I, 1897, p. 74. — [11]) E. Ritter, *Feux de la mi-été;* ibid., I, 1897, p. 75. D'autres notices de M. Ritter ne concernant pas Genève: *Emploi de sortilèges contre l'avancement des glaciers*, ibid., VII, 1903, p. 165; *Pronostic*, ibid., II, 1898, p. 183; IV, 1900, p. 150. — [12]) A. Roget, *Le gâteau*

M. S. Aubert étudie encore «Le Feuillu et la Reine de mai»[1]), «les Failles et les Alouilles»[2]), sujets déjà traités antérieurement, mais avec moins de détails et de précision[3]), et M. M. Vallon recueille à Hermance la légende de la Goguy[4]). M. B. Reber réunit quelques légendes et superstitions qu'il a relevées dans d'anciens auteurs, ou qu'il a notées lui-même dans ses excursions archéologiques, et qu'il répète çà et là dans ses nombreuses brochures[5]). Enfin, je me permettrai de rappeler que j'ai consacré moi-même plusieurs mémoires à ces sujets[6]). Même les périodiques sans prétention scientifique, même les quotidiens, apportent parfois leur utile contribution à cette recherche, consacrant quelques pages à une légende[7]), un viel usage qui meurt ou au contraire qui renait[8]).

La charmante fête du «Feuillu», mise à la scène par notre compositeur genevois Jaques Dalcroze, jouée et chantée

---

des rois, Episode de l'histoire ecclésiastique de Genève, 1606, in Etrennes genevoises, 2e série, p. 61. — [1]) *Le Feuillu et la Reine de mai dans la campagne genevoise*, Archives suisses des traditions populaires, XXV, 1925, p. 257; id., *Une vieille coutume de la campagne genevoise, Le Feuillu et la reine de Mai*, Tribune de Genève, 8 mai 1924; Cf. van Gennep, *Le cycle de mai dans les coutumes populaires de la Savoie*, Rev. de l'Institut de Sociologie, Bruxelles VI, 1925, p. 7 sq. (Genève). — [2]) S. Aubert, *Les failles et les alouilles dans la campagne genevoise*, Genava, IV, 1926, p. 161; id., Tribune de Genève, 5 mars 1925; *Schweizer Volkskunde*, XVI, 1926, p. 17. — [3]) Cf. ci-dessus, Ritter; Reichestetter, *Les failles et les alouilles*, Tribune de Genève, 4 mars 1903; id., *Die Kinderlosen im Genfer Fastnachtsbrauch*, Archives suisses des traditions populaires, VII, 1903, p. 161. — [4]) *Genava*, IV, 1926, p. 91. — [5]) B. Reber, *Traditions et superstitions populaires à Genève et dans les environs*, Le Genevois, 1916, 18 juin et 24 juillet; id., in *La libre pensée internationale;* id., in Mélanges historico-archéologiques, 1916, p 100 sq. — [6]) W. Deonna, *Les croyanees religieuses et superstitieuses dans la Genève antérieure au christianisme*, Bull. Institut national genevois, 1917, XLII; *Survivances ornementales dans le mobilier suisse*, Archives suisses des traditions populaires, XXI, 1917, p. 185; *Rosaces et entrelacs*, ibid., XXV, 1924, p. 81; *Le sens de quelques enseignes d'hôtellerie*, ibid., XXVII, 1926, p. 65, *Talismans de guerre dans l'ancienne Genève*, ibid., XXI, 1917; *Légendes et traditions d'origine iconographiques spécialement dans l'ancienne Genève*, Genava, II, 1924, p. 257; *Ce que disent les inscriptions des cloches genevoises*, ibid., III, 1925, p. 198; *Pierre à empreinte d'Hermance*, ibid., IV, 1926, p. 93; *L'inscription de Philibert Berthelier, Non moriar sed vivam et narrabo opera Domini*, Rev. d'hist. suisse, 1924, p. 385; *Légendes et prophéties*, Journal de Genève, 4 avril 1921. — [7]) ex. Dusseillier, *Le moine gris de Merlinge*, Patrie Suisse, XVII, 1910, p. 14, 26; id., *La dame blanche de Rouelbeau*, ibid., IX, 1902, p. 170. — [8]) *Vieilles choses de chez nous*, Tribune de Genève, 20 août 1921 (L'Abbaye des artisans à Cartigny).

par des écoliers genevois il y a quelques années, n'est-elle pas la preuve qu'avec le temps la recherche des traditions populaires a progressé à Genève et qu'elle éveille une sympathie de plus en plus générale?

«Le Feuillu» dit M. Ed. Barde [1]), «est en effet une fête charmante qui a inspiré souvent le poète et le musicien»:

Mais il en est d'autres peut-être qui se célèbrent au cours des belles saisons, entre la Laire et l'Hermance et qui mériteraient de trouver leur historiographe. Moins favorisées que leurs voisines, les Genevoises n'ont pas de bavolets et de fichus caractéristiques à revêtir le dimanche et les jours de marché; on aurait sans doute quelque peine à retrouver dans les greniers de la Champagne ou des Mandements les costumes que le peintre H. Forestier avait ressuscités pour la *Fête de Juin.* Mais il reste bien des choses à dire sur la petite industrie de notre région, sur les mœurs et les coutumes d'autrefois, les expressions populaires et le patois, les noms de lieux et les «lieux dits». En outre, certains de nos hameaux ou villages, du nouveau et de l'ancien territoire, n'apparaissent-ils pas au promeneur comme des nids à légendes? Tel ce Sésenove qui profile sur les Pitons ses maisons basses et grises aux toits couverts de tuiles courbes; tel Lully et sa Maison des Bois au pied sud du coteau de Bernex; tels encore Choulex et le Carre qui dominent Compois et Roëllbeau, et dont certaines fermes ont des airs de châteaux-forts. Que de souvenirs à recueillir pendant qu'il en est temps encore auprès des plus anciens d'entre nous, que de confidences à provoquer!

Ils serait temps en effet d'enquêter méthodiquement, de noter les souvenirs et les usages populaires, avant qu'ils n'aient entièrement disparu de la ville et de la campagne. Le dépouillement des faits épars dans les textes officiels, Registres des Conseils, du Consistoire, dans les auteurs anciens et modernes qui ont parlé de Genève, n'a pas davantage été entrepris, et il est à souhaiter qu'un érudit veuille un jour s'y consacrer.

* * *

En 1922, quelques amis du passé, désireux de grouper ces efforts actuellement isolés, ont pensé qu'il était possible de fonder à Genève une «section genevoise de la Société suisse des Traditions populaires» [2]). Leur tentative a été malheureusement vaine, et la «section» ne survécut pas à sa séance de constitution. Trop nombreuses sont déjà à Genève les sociétés scientifiques, trop peu nombreux aussi ceux qui ont le loisir et le désir de la recherche scientifique. L'idée de M.

[1]) E. Barde, *Traditions populaires,* Journal de Genève, 15 février 1922. — [2]) Journal de Genève, 15 février 1922, *Traditions populaires*; ibid., 21 septembre 1924; Société suisse des traditions populaires, Schweizer Volkskunde, 14, 1924, p. 89.

A. Trachsel, artiste peintre, de fonder un « Musée du folklore suisse » n'a pas eu plus de succès [1]). Il est vrai que sa nécessité ne s'imposait pas. En dehors de Genève, les principaux Musées (Bâle, Berne, Zurich, etc.), rassemblent déjà les monuments de l'ethnographie et du folklore suisse; à Genève, cette tâche incombe au Musée d'art et d'Histoire, dans sa section archéologique, et au Musée ethnographique du Parc Mon Repos; c'est là qu'il faut chercher les souvenirs visibles du passé populaire genevois.

Les publications de nos sociétés historiques locales, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Histoire, de l'Institut national genevois*, négligent trop cet ordre de recherches. Mais les *Archives suisses des traditions populaires*, et le *Bulletin* (*Schweizer Volkskunde, Folklore suisse*) ont plus d'une fois inséré des travaux concernant Genève. La revue du Musée d'Art et d'Histoire, *Genava*, leur a fait place dès sa fondation, en publiant les mémoires de MM. S. Aubert, Paul Aubert, M. Vallon et les miens. Elle apporte dans ses volumes V et VI de 1927 et 1928 une nouvelle et importante contribution, par l'étude de la maison rurale dans le canton de Genève.

* * *

L'architecture genevoise a fourni à plus d'un architecte et d'un historien la matière d'utiles travaux, sur nos édifices religieux (cathédrale Saint-Pierre et diverses églises) et civils (Maison de Ville, habitations patriciennes et bourgeoises [2]). Mais la maison rurale, dont l'étude constitue une des tâches de la science des traditions populaires, a été longtemps négligée. « Personne n'a fait attention, disait Galiffe, au type cependant assez caractéristique de notre ancienne architecturale rurale » [3]). Blavignac avait songé à écrire un « *Manuel d'architecture rurale, spécialement appliquée au bassin du Léman* » [4]), qui n'a pas vu le jour. La Revue d'art « *Nos Anciens et leurs œuvres* » a parfois reproduit et commenté quelques-unes de ces demeures, et tout récemment M. J. Torcapel a fait paraître en un bel album 30 dessins de « *Vieilles maisons* » de la campagne genevoise [5]). Et cependant, celle-

[1]) *Projet d'un Musée-bibliothèque de Folklore suisse*, Express de Genève, 24 avril 1923; Les Feuillets, Genève, mai 1913. — [2]) On trouvera quelques références sur ce sujet in *Genava*, V, 1927, p. 107, note 2. — [3]) Galiffe, *Genève hist. et arch.*, suppl., p. 159 et note 2. — [4]) ex. G. Fatio, *Notre architecture locale*, Nos anciens, 1905, p. 71 sq; types de maisons rurales, p. 78 sq etc. — [5]) Torcapel, *Vieilles maisons, 30 dessins autour de Genève*, 1926.

ci, dont nos littérateurs ont chanté le charme[1]), garde souvent intacts des schémas de construction et de lotissement des terrains, dont l'origine remonte très haut, jusque dans les temps gallo-romains[2]) et allobroges, comme le montre M. Blondel, en établissant les principes séculaires, qui ont déterminé la formation de la ville et des villages genevois[2]). Jetez un regard curieux sur ces vieilles maisons ou ces manoirs de campagne. Que de détails à y relever, non seulement au point de vue de l'histoire de l'habitation, mais aussi à celui des moeurs, des croyances et pensées de leurs habitants! Notez ces sentences naïves qui sont gravées sur une porte du manoir de Corsinge:

«C'est ici que vécut heureux Pierre Cabaroux
Qui de sa vie n'eut peur des marcassins et des loups»[4]) (1640)

ou sur une maison de Satigny (H. Necker):

Entre chréstien,
ches moy, vien en
toute saison.
Va t'en profane au
loing, n'entre en
ceste maison[5]). Ps. 100. 1610.

«Ouvrez les yeux et regardez! Regardez ces fenêtres en accolade, cette vieille porte de Peissy et celle de Malval, où un écusson est sculpté; regardez, au pied des escallers, les vieux bancs où des générations se sont reposées aux soirs tièdes d'été et aux après-midis des dimanches. Voyez quelle fut la simplicité passée et la dignité qu'à travers le temps elle garde; et, si vous allez promener près d'Aïre, souvenez-vous qu'un prieuré bâti au XVIe siècle était là, dont Robellaz et Henri Silvestre nous ont conservé l'image et qui, avec son cloître en arcades et sa fontaine en coquille, gardait sous son vaste toit le même air de famille que la ferme, la maison bourgeoise et le château. Ouvrez les yeux et regardez votre pays étendu parmi les champs et qui ondule en portant ces maisons que le passé orne plus noblement qu'une décoration peinte ou sculptée. Elles ont tant de charme et d'intimité, ces vieilles demeures, qu'il serait souhaitable que les architectes, en édifiant les maisons modernes, conservent l'ancienne tradition. Un grand toit, qu'y a-t-il de plus beau? Une maison étendue plutôt qu'élevée et qui, bien posée sur la terre, a, par son développement même, un air de durée qui est une des premières conditions de la belle architecture.»

On a raison de les désigner à l'attention, ces vieilles maisons genevoises, et de renouer sans cesse les fils de la tradition qui, en ces temps mêlés, se dénouent ou se brisent[6]).

---

[1]) Rheinwald, *La lumière sur les terrasses*; G. Verdène, *Les symphonies rustiques*, 1912; Ph. Monnier, *Mon village*, 1909. — [2]) cf. par ex. en Angleterre, Haverfield et Montagu Sharpe, *British historical Review*, 1918; *Rev. des ét. anciennes*, 1920, p. 209; 1922, p. 160. — [3]) L. Blondel, *Origine et formation des lieux habités*, Genève et environs, 1915. — [4]) Dusseiller, *La visite du médecin*, Patrie suisse, XIII, 1906, p. 98 sq.; Perrin, *Les communes genevoises*, p. 32. — [5]) Blavignac, *Etudes sur Genève* (2), II, 1874, p. 234. — [6]) Florentin, *Vieilles maisons genevoises*, La Suisse, 12 mai 1924.

Cette architecture rurale présente des caractères qui lui sont propres:

Ce style local est très caractéristique; passé la Versoix, vous ne le retrouverez plus; franchissez le pas de l'Ecluse, il ne s'offre plus guère à vos yeux. La donnée, celle que nous nommerons classique, en est simple: sous un même long toit, à pente relativement modérée, s'abritent le logis, dont la cuisine donne de plain pied sur la cour ou sur la rue, puis un escalier, toujours extérieur, abrité contre la pluie et conduisant à l'unique étage où sont les chambres. Un mitoyen sépare seul la maison de la grange, avec sa haute porte en plein cintre, ou peuvent passer tout chargés les chars de foin ou de blé, quand l'orage menace et que cela presse de les mettre à l'abri; ensuite viennent quelque remise et l'écurie avec sa porte basse et peu d'ouvertures, afin que la chaleur nécessaire au bétail soit conservée. Ce type comporte naturellement une foule de variantes qu'on pourra comparer en consultant les documents mis sous nos yeux, les installations les plus typiques relevées à Bernex comme à Dardagny, à Veyrier comme à Vésenaz, à Lully, à Confignon et dans maints autres lieux de notre petit pays entre Salève et Jura[1]).

La Société suisse des traditions populaires s'est donné, depuis 1922, la tâche d'étudier en détail la maison rurale dans les divers cantons de la Suisse[2]), et elle a nommé à cette intention deux commissions. L'une, présidée par M. le Dr. H. Schwab, architecte, veut relever les types caractéristiques des demeures rurales[3]); l'autre, présidée par M. le Prof. Hassinger, s'intéresse aux établissements humains, aux villages et aux hameaux, étudie le groupement des maisons et note toutes les traditions qui s'y rapportent[4]). La première commission ayant obtenu des subventions de la Confédération et de divers cantons sur les crédits affectés au chômage, s'est assuré le concours de divers techniciens et érudits en plusieurs villes. Elle a déjà réuni une importante documentation dans les cantons de Bâle-Ville, Berne, Schaffhouse, Thurgovie, Zurich, et Genève.

A Genève, le problème n'était pas nouveau. Depuis plusieurs années, le service municipal du Vieux-Genève, dirigé

---

[1]) J. Cougnard, *Maisons rurales*, Journal de Genève, 11 mai 1924. — [2]) Cf. *Archives suisses des traditions populaires* et *Schweizer Volkskunde*; Frick, *Coutumes et traditions populaires, la maison paysanne et la Société des traditions populaires*, Feuille d'avis de Neuchâtel, 27 novembre 1925. — [3]) H. Schwab, *Hausforschung*, Heimatschutz, XX, 1925, p. 33; id., *Volkskunde und Hausforschung*, Archives suisses des traditions populaires, 1920—21, p. 23, 57; id., *Anleitung zur Hausforschung*, ibid., 1923, 24, p. 1. — [4]) Hassinger, *Organisation und Arbeitsprogramm der Abteilung: Ländliche Haus- und Siedlungsforschung der Schweizer. Gesellsch. f. Volkskunde*, Archives, 1923, 24, p. 25; p. 43 traduction française: *Organisation et programme d'activité de la commission pour l'étude de la maison rurale et des établissements humains*; id., *Zur Siedlungsforschung*, Archives, 28, 1927, p. 39.

par M. Camille Martin, puis par M. L. Blondel, avait exécuté de nombreux relevés graphiques et photographiques de maisons rurales, qui sont conservés dans les Archives du Vieux-Genève, au Musée d'Art et d'Histoire. Une commission spéciale pour l'étude de la maison rurale, constituée en 1922 à l'instigation de la Société suisse des traditions populaires, et en étroit contact avec celle-ci, n'a donc eu qu'à poursuivre l'oeuvre commencée, d'une façon plus systématique et plus complète. Unissant ses efforts à ceux du service municipal du Vieux-Genève, de la Commission cantonale pour la conservation des monuments historiques et la protection des sites, du Musée d'Art et d'Histoire, disposant d'une subvention accordée par la Société des traditions populaires sur les crédits dont la Confédération la faisait bénéficier, et d'une subvention cantonale d'égale importance, recourant aux services de dessinateurs professionnels et de techniciens atteints par le chômage, cette commission, sous la direction de MM. C. Martin, L. Blondel, P. Aubert, a réuni de 1922 à 1924 une ample documentation sur la maison rurale de notre canton. Cette documentation, exécutée par M. P. Aubert lui-même ou sous son intelligente direction, comprend 280 plans concernant 80 maisons rurales, 40 plans se rapportant à 15 villages (morcellement parcellaire, répartition des cultures, extension des forêts etc.), d'après les documents conservés aux Archives d'état et au Registre foncier de Genève. Au total, ces relevés concernent 36 villages du canton de Genève [1]).

Les originaux de ces documents sont conservés dans les Archives de la section du Vieux-Genève, au Musée d'Art et d'Histoire [2]), et leur copie a été envoyée à la Commission pour l'étude de la maison rurale, de la Société suisse des traditions populaires à Bâle.

M. P. Aubert a communiqué sommairement ces résultats dans une conférence au Musée d'Art et d'Histoire en 1923 [3]), dans des mémoires sur « *L'ancienne maison rurale dans le canton de Genève* » [4]), et sur « *L'ancien parcellement des terres à*

---

[1]) L'échelle choisie a été celle du 1 : 100 pour les plans, et du 1 : 50 pour les façades et les coupes; exceptionnellement 1 : 10 et 1 : 20 pour les façades et les coupes. Voir: *Genava*, I, 1923, p. 127; II, 1924, p. 72; III, 1925, p. 46. — [2]) *ibid.*, I, 1923, p. 76; Schweizer Volkskunde, 13, 1923, p. 29. — [3]) 24 janvier 1923. — [4]) *Genava*, I, 1923, p. 129.

Genève»[1]). En 1924, le Musée a exposé les planches et les photographies les plus typiques, provenant du travail fait de 1922 à 1924[2]).

Il nous a paru qu'une étude d'ensemble sur la maison rurale et les établissements humains dans le canton de Genève s'imposait après ces travaux préparatoires. La Société suisse des traditions populaires nous a aimablement autorisés à utiliser les documents que nous avions réunis avec son aide et sur son conseil, ignorant quand elle-même pourrait entreprendre une publication générale sur la maison rurale de la Suisse. Nos collaborateurs, M. L. Blondel, conservateur du Vieux-Genève et archéologue cantonal, P. Aubert, architecte, E. Joukowsky, assistant au Muséum d'Histoire naturelle de Genève, se sont réparti la tâche et ont rédigé les mémoires suivants: «*Esquisse géologique du plateau genevois*» (Joukowsky). — Le *sol et l'habitation* (L. Blondel). — *Types de villages genevois* (P. Aubert). — *Notes sur la maison rurale genevoise* (P. Aubert). Tous ceux qui s'intéressent à l'architecture rurale de notre pays auront, nous n'en doutons pas, intérêt à lire le résultat de ces recherches dans les tomes V et VI, 1927 et 1928, de la revue du Musée d'Art et d'Histoire à Genève: *Genava*.

---

[1]) *Genava*, II, 1924, p. 216. — [2]) Cougnard, *Maisons rurales*, Journal de Genève, 11 mai 1924; Florentin, *Vieilles maisons Genevoises*, La Suisse, 12 mai 1924; H. F., *Les anciennes maisons de la campagne genevoises*, Tribune de Genève, 14 mai 1924; *Schweiz. Volkskunde*, 1924, n° 4—7, p. 54; P. Aubert, *Les villages genevois*, Patrie suisse, 1924, n° 814, p. 310; *Genava*, III, 1925, p. 17, 46.